



Madame, Monsieur,

Votre dossier étant complet (ou presque), l'inscription de votre enfant est validée. Je vous remercie de votre confiance pour la nouvelle année scolaire 2011-2012.

Voici quelques informations à retenir.

### 1. La rentrée

***Pour les 2<sup>nd</sup> Pro SAPAT → le lundi 5 septembre à 10h00.***

Les élèves internes sont priés de se présenter entre 8h30 et 9h00 au gîte de lieu-dit la petite motte à Ceton (61260).

***Pour les 4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>, 1<sup>ère</sup> Bac Pro et Terminale Bac Pro Services en Milieu Rural → le mardi 6 septembre à 10h00.***

Les élèves internes sont priés de se présenter entre 8h30 et 9h00 au gîte de la petite Motte à Ceton..

***Pour les Terminales BEPA Services aux Personnes***

***→ Le 12 septembre à 9h00.***

### 2. Les documents à fournir pour les anciens élèves, avant le 02/09/2011.

- une photocopie de la carte d'identité,
- une photo d'identité récente,
- une autorisation d'opérer (à télécharger sur notre site internet)
- un certificat médical (à télécharger sur notre site internet)
- une convention de paiement (à télécharger sur notre site internet)
- une déclaration d'adhésion (à télécharger sur notre site internet)
- une photocopie de l'attestation de la carte vitale ou la carte vitale.

### 3. La liste des fournitures pour les cours et l'internat

Pour obtenir les listes de fournitures, il faut vous connecter sur notre site internet : [www.nermont.fr](http://www.nermont.fr) et télécharger le ou les documents adéquats. Rubriques : « Accueil » « Bien préparer le rentrée 2011 »

Si vous n'avez pas internet, n'hésitez pas à appeler notre secrétariat au 02.37.44.60.60 .



#### 4. Les Transports

Les conseils Généraux subventionnent les transports Transbeauce et Cap Orne. Le lycée remet les formulaires aux familles qui en font la demande.

#### 5. Le Téléphone portable

Les portables ne sont pas autorisés, de 8h00 à 17h00.

Pour les internes, le règlement intérieur de l'internat l'autorise après 17h00 (interdit lors des études obligatoires). En cas d'urgence, il est possible de transmettre à votre enfant un message.

#### 6. Le dossier de bourses.

Vous devez vous manifester auprès de Madame CAMUS au 02.37.53.42.70 (ligne directe) ou au 02.37.44.60.60, avant la mi-septembre.

Si vous êtes déjà boursier, il faut refaire une demande pour les classes de seconde professionnelle, 1<sup>ère</sup> Bac Professionnel SMR, et les redoublants.

#### 7. Les Horaires des cours

Le lundi de 9h00 à 17h00.

Le mardi et jeudi de 8h00 à 17h00

Le mercredi de 8h00 à 12h00

Le vendredi de 8h00 à 15h50.

#### 8. Les stages

Le calendrier des stages est à télécharger sur notre site internet : [www.nermont.fr](http://www.nermont.fr) dans la rubrique : « Bien préparer sa rentrée ».

#### 9. Le paiement

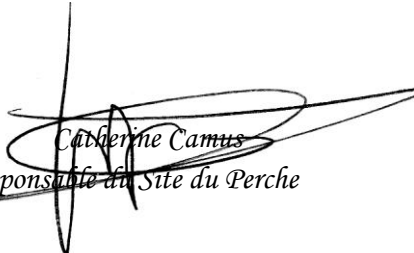
Vous avez la possibilité de régler par prélèvement automatique. Si vous êtes intéressé, merci de nous adresser un R.I.B.

Nous vous informons que le lycée sera fermé du 17 juillet au 17 août 2011.

Je vous souhaite à tous de bonnes vacances et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à mes sentiments dévoués.



Le Directeur,  
  
Xavier Marin

  
Catherine Camus  
Responsable du Site du Perche